

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Désiré Jules Lesguillier, 19 novembre 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin à Désiré Jules Lesguillier, 19 novembre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 novembre 1880](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Lesguillier, Désiré Jules \(1825-1889\)](#)

Lieu de destination42, rue de Châteaudun, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur le tracé de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon. Godin a appris par les journaux que le dossier du chemin de fer du Cateau à Laon est devant la Commission de la Chambre des députés. Godin demande à Lesguillier de le tenir au courant de l'affaire.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées[Assemblée nationale \(France\)](#)

Lieux cités

- [Laon \(Aisne\)](#)
- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation1 p. (263v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris 19 Mars 50

Monsieur et cher collègue,

Les journaux annonçant que le projet de chemin de fer de Caen à Laon est maintenant devant la Commission de la Chambre.

Soyez, s'il vous plaît, très bon, je vous serais, quelque chose de la situation de cette affaire.

Je suis surtout préoccupé de savoir si le dossier comprend le contre-projet

M. Sigault.

en plans et projets con-
formes que j'ai déposés
au Ministère

Je puis craindre que au lieu de ce contre-projet, on ait simplement, joint au dossier le premier contre-projet qui avait été dressé à la hâte pour la Commission d'Enquête.

Veillez agréer, Monsieur et cher collègue l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dodry